MAIRIE
DU
MAY-SUR-EVRE
49122Tél : 02.41.63.80.20
Fax : 02.41.63.18.49
E-mail : mairie@lemaysurevre.com

Décembre 2018

DEMANDE DE MATERIEL
pour les PARTICULIERS du MAY-SUR-EVRE
COMITES D'ENTREPRISES - ENTREPRISES

(à déposer en Mairie au moins 15 jours avant la date prévue)

DEMANDEUR :.....Tél : .....

ADRESSE .....

Mail (pour réponse à la demande)……..……@.....

DEMANDE DE MATERIEL POUR LE :.....

MATERIEL SOUHAITE :

☐ TABLES **de 3 mètres** (0,80 de large avec tréteaux) : 1 € la table : nombre :……..

☐ BANCS de 3 m (1 € le banc) : nombre .....

☐ CHAISES (4 € les 10): nombre .....

☐ STAND 3 X 3 (30 €) ☐ STAND 4,5 X 2,5 (30 €) ☐ STAND 4,5 X 2,5 (30 €)
(stands non disponibles en juin, juillet et août)

☐ **RDV au bâtiment "Monnier" route de la Séguinière**
- **la prise du matériel le vendredi à 13 h 45**
- **le retour du matériel le lundi à 13 h 45**

☐ **Demande le transport du matériel par le personnel communal.**
Ce service me sera facturé 18,52 € l'heure (DCM du 18/04/2013)

Le May-sur-Evre, le
(signature)

PS : Sans réponse de notre part sous huitaine, vous pouvez considérer la demande acceptée.

VISA de Denis BERTAUD – Services Techniques

DEMANDE DE MATERIEL ACCEPTEE : OUI ☐ NON ☐

- Temps de transport à facturer :..... heures
- REMARQUES-CONSIGNES :.....

Signature des Services Techniques

ACCORD du MAIRE ou de L'ADJOINT DELEGUE

Le
Signature du Maire ou de l'Adjoint délégué,

Destinataires :
Accueil Mairie
Denis BERTAUD
Demandeur (par mail)